

A Rethel, le 28 Mai 2019

S.E. KERNEBET SAS,
19 Avenue Charles De Gaulle
BP 53
08 300 RETHEL

Monsieur Le Préfet,
Préfecture du Finistère
44 boulevard Duplex
29320 QUIMPER

Lettre RAR 1 page

Objet : Réponse à la demande de complément du dossier de Demande d'Autorisation Environnementale (DAE) pour le projet éolien de Kernébet sur la commune de Plouigneau (29610)

Monsieur Le Préfet,

Je soussigné Thierry BOIVINET, dûment habilité pour représenter la société S.E. KERNEBET, ai l'honneur de répondre par le document ci-joint à la demande de compléments du 15 Avril 2019 (référence ENV.D19.198) afin de permettre à vos services de poursuivre l'instruction de la Demande d'Autorisation Environnementale du 15 Janvier 2019 pour notre parc éolien localisé sur la commune de Plouigneau (29610) de Morlaix Communauté. Ces installations seront classées au titre de la Rubrique 2980-1 (Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs dont le mât a une hauteur supérieure ou égale à 50 m).

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur Le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

Thierry BOIVINET
Directeur Général

